

Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue

Partenariat 2025 - La Charte du Partenaire

En devenant partenaire de l'Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue :

- J'atteste sur l'honneur être en conformité avec la législation en vigueur (autorisations, diplômes, sécurité, hygiène, salubrité, assainissement, urbanisme...)

Et m'engage à :

- Fournir à ma clientèle des services, du matériel et des équipements de qualité
- Être acteur et ambassadeur de la Petite Camargue auprès de mes clients
- Insérer sur mon site internet le lien vers le site internet de l'Office de tourisme et à y apposer son logo
- Utiliser les outils et supports de communication touristiques et le kit partenaire proposés par l'Office de tourisme, dans mon établissement, sur mon site internet, sur mes réseaux sociaux, sur mes outils de réservation, etc.
- Identifier l'Office de tourisme et apposer le #otcoeurdepeticamargue sur mes photos Instagram
- Remplir de manière complète et détaillée le dossier de partenariat avec toutes les informations et visuels nécessaires aux supports de communication
- Communiquer à l'Office de Tourisme tout changement concernant mon activité tout au long de l'année pour garantir une information juste et précise aux visiteurs
- A ne pas augmenter mes tarifs en cours d'année
- Adhérer à la démarche qualité de l'Office de tourisme (accueil clientèle, traitement et suivi des avis / réclamations)
- Répondre aux sollicitations de l'Office de Tourisme : bilan de fréquentation, disponibilités, demandes d'informations, de photos...
- Accueillir le personnel et partenaires de l'Office de tourisme, ainsi que les journalistes qui pourraient m'être adressés par l'Office de tourisme pour s'informer sur mon activité et mieux me connaître
- Régler le montant de mon partenariat dans le respect des délais de paiement

L'Office de tourisme se réserve le droit de refuser un partenaire si ce dernier ne correspond pas aux intérêts touristiques de la destination Cœur de Petite Camargue.

L'Office de tourisme peut mettre un terme ou suspendre tout partenariat en cas de :

- Manquements ou de réclamations graves, récurrents et constatation d'avis négatifs en ligne et sans engagement d'action d'amélioration constatée ou efficace
- Non-respect de la présente charte
- Non-paiement du partenariat dans les délais

Je déclare avoir pris connaissance de la présente charte du partenaire et m'engager sans restriction à la respecter

Date :

Nom, prénom et tampon de l'établissement :